

Prochain rendez-vous !

LES ATELIERS DU JAOUL
Le 08 mars 2018 de 10h00 à 15h30
A Fournoulet - Commune de Lescure-Jaoul
Chez A. SAUREL et P. DELERIS - GAEC DU FOURNOULET

Des techniciens de la Chambre d'agriculture et de la FD Cuma se relayeront pour aborder la thématique de la valorisation des effluents d'élevage. Le SMBV Viaur vous présentera une espèce protégée présente sur le Jaoul : la moule perlière.

Au programme :



**VALORISATION
DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE :**

Pesées d'épandeurs
Démonstration d'épandage
Analyses de fumiers
...



**Analyses de lisiers : pensez à
apporter vos échantillons !**

**PRÉSENTATION DE LA MOULE
PERLIÈRE :** présence de l'espèce
sur le Jaoul, son cycle de vie, ses
exigences (azote, colmatage)...



BUFFET OFFERT LE MIDI !



AGRI VIAUR
Syndicat Mixte du Bassin Versant
du Viar
10, Cité du Paradis
12800 Naucelle
<http://www.riviere-viaur.com>

VOTRE CONTACT
Hélène POUGET
Animatrice Agri Viaur
Tél : 05 65 71 10 97 - Mobile : 06 21 16 53 03
Email : animation.rurale.viaur@orange.fr

Appui technique et financier :



Plan d'actions territorial

La Lettre N°3
Février 2018

JAOUL



UN PLAN D' ACTIONS QUI AVANCE !



Depuis 2016, un Plan d'Actions Territorial est lancé sur le bassin versant du Jaoul, pour une durée de 5 ans. Ses objectifs sont la reconquête du bon fonctionnement des cours d'eau et la préservation des espèces emblématiques (moule perlière d'eau douce, écrevisse à pieds blancs). Rappelons que les actions proposées concernent principalement le monde agricole, l'agriculture étant l'activité prépondérante sur le bassin du Jaoul. Toutefois, des actions complémentaires sont menées avec les collectivités (communes et communauté de communes). Ces actions sont gratuites et uniquement basées sur le volontariat des acteurs du territoire. Les agriculteurs peuvent ainsi choisir eux même les actions adaptées à leur exploitation en fonction de leurs problématiques liées aux enjeux du PAT.

RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES DEPUIS 2 ANS EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Mise en place de mesures Agri-Environnementales (MAEc) en partenariat avec l'Adasea d'Oc : elles offrent une compensation financière aux agriculteurs souhaitant s'engager en faveur de l'environnement

- 23 agriculteurs ont choisis de s'engager dans différentes mesures (entretien de haies, reconversion de terres arables en prairies, gestion des milieux humides...) pour une enveloppe d'environ 212 000 euros
- 265 ha engagés sur 5 ans (durée des contrats MAEc)
- 5126 mètres linéaires de haies engagées

Réalisation de diagnostics environnementaux qui permettent de faire un bilan à l'échelle de l'exploitation, et d'orienter les exploitants vers les mesures les plus adaptées au contexte. Ces bilans sont réalisés par l'Adasea d'Oc et la Chambre d'agriculture

- 29 diagnostics réalisés

3 journées des Ateliers du PAT organisées : différentes thématiques abordées, le dernier a été organisé en Octobre à Rieupeyroux sur 3 thématiques : la valorisation de la forêt paysanne (CRPF), la transmission de son exploitation (Adasea d'Oc) et la continuité écologique (SMBV Viaur) :

- Une trentaine d'agriculteurs étaient présents lors de ces 3 journées

Mise en défens des berges par l'équipe du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viar et installation de points d'abreuvement :

- 7515 mètres linéaires de clôtures
- 1 descente aménagée
- 7 bacs installés
- 3 passages empierrés

Plantations de haies en partenariat avec l'association Arbres Haies Paysages d'Aveyron

- 508 ml de haies simples sur la saison 2016-2017

Des journées de formation mises en place par la Chambre d'agriculture de l'Aveyron

- « Réussir la mise en œuvre du semis direct et des couverts végétaux »
- « Maîtriser son pâturage tournant dynamique pour augmenter ses performances économiques »
- « Le sol ... la richesse est sous nos pieds »

Réalisation de suivis agronomiques sur 3 ans afin de vous accompagner vers une gestion raisonnée et adaptée de votre fertilisation sur l'ensemble de votre parcelle et notamment sur les zones sensibles.

- 13 suivis en cours chez des agriculteurs - rencontres collectives

Et de nombreuses autres actions menées en parallèle : suivis de la qualité des eaux, réalisation de diagnostics érosions, journée technique spécialisée (thème : « un pâturage performant pour demain »)...



Atelier du PAT



Point d'abreuvement



Plantation de haie

L'ensemble des actions menées sont basées sur le volontariat et proposées gratuitement !

DES ACTIONS ADAPTEES A VOTRE TERRITOIRE !

DES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

Un suivi agronomique collectif sur 3 ans - proposé par la Chambre d'agriculture

Cette formation vous accompagne vers une gestion raisonnée et adaptée de votre fertilisation sur l'ensemble de votre parcellaire et notamment sur les zones sensibles. Elle contient :

- 3 journées de formation en année 1 : avec **abonnement mes parcelles** et prise en main de l'outil
- 2 journées en année 2
- 2 journées en année 3

Pourquoi m'inscrire ?

- 1- Acquérir une autonomie technique, raisonner sa fertilisation,
- 2- Gérer économiquement mes intrants (réduction des coûts),
- 3- Réduire les pollutions diffuses liées à mon exploitation.

La mise en place d'essais

- **2 essais mis en place en 2016**, sur le thème de la fertilisation azotée. Leurs but était de répondre aux enjeux sur la qualité de l'eau et la protection d'espèces protégées (moule perlière par exemple).
- **En 2018**, en fonction des besoins identifiés avec les agriculteurs lors des suivis agronomiques, **de nouveaux essais seront mis en place sur prairies** (ex : essai dates d'apport d'engrais sur prairies).

Des formations et des journées techniques

- **Formations en cours sur la valorisation du pâturage** (pour intégrer les futurs groupes, contacter le service formation de la chambre d'agriculture au 05-65-73-81-00)
- **Les ateliers du Jaoul** : des journées d'échanges et d'informations sur différentes thématiques propres au territoire. **Prochain rendez-vous le 8 mars !**
- **Les journées techniques spécialisées** : avec pour objectif de vous apporter de nouvelles connaissances (les dates vous seront communiquées dès que possible).

DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

La mise en défens des berges et pose de systèmes d'abreuvements

La mise en défens des berges permet une protection des berges ainsi que leur revégétalisation naturelle.

Ce qui vous est proposé :

- La pose de **clôtures fixes barbelées ou électriques**
- La mise en place de **points d'abreuvements** si nécessaire
- La mise en place de **passages empierreés** si nécessaire

Le type de clôture et d'abreuvement sont choisis en fonction de la configuration de la parcelle et de l'usage.

Les secteurs piétinés ont déjà été identifiés et les travaux sont réalisés selon le programme pluriannuel de gestion. Les secteurs où des populations d'écrevisses à pattes blanches ont été identifiées seront également prioritaires.



Exemple de mise en défens de berge sur le PAT Jaoul

En contrepartie, l'agriculteur s'engage à un entretien respectueux des travaux réalisés

L'aide à la plantation de haies

Pourquoi planter une haie sur mon exploitation ?

- Limiter l'érosion de mes parcelles ,
- Protéger les animaux, effet brise vent, intégrer des bâtiments dans le paysage,
- Limiter le transfert des polluants vers les cours d'eau,
- Valoriser le bois : chauffage ou paillage.

Quelles aides sur mon territoire ?

L'Association Arbres, Haies, Paysages 12 propose un appui à la plantation. Après une visite sur le terrain afin de conseiller l'agriculteur sur les caractéristiques de la haie à mettre en place et les essences IMPLANT2ES, elle s'occupe de fournir les plants ainsi que le paillage. **Les coûts des plants varient de 1.40 euros/ml (haie « classique ») à la gratuité (haie de 2 rangs sur talus)**. Les travaux sont à la charge de l'exploitant.



Exemple d'implantation d'une haie double rang

Les diagnostics individuels

Le diagnostic global environnemental :

Ce diagnostic permet une approche globale du système d'exploitation, il va permettre :

- d'identifier et d'évaluer les pratiques agricoles au regard de la sensibilité des milieux,
- d'évaluer la gestion des bâtiments d'élevage (avec l'appui de l'outil libre pré-Dexel),
- de conseiller l'agriculteur,
- de lui proposer des actions et/ou mesures adaptées à son exploitation et au contexte local.

Le diagnostic érosion :

Le diagnostic érosion va vous permettre de caractériser les phénomènes d'érosion sur les parcelles les plus à risques. Ainsi que **d'évaluer l'impact sur votre système d'exploitation d'éventuels changements au niveau de votre assolement**. Le technicien vous orientera vers des actions visant à limiter l'érosion qui sont adaptées au contexte de votre exploitation. Un conseil vous sera également apporté pour l'entretien ou la création de haies afin de limiter le ruissellement et l'accélération des eaux.

Les suivis milieux

L'ensemble des efforts consentis sur le territoire du PAT peuvent mettre plusieurs années à se répercuter sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques. **C'est au travers de la mise en place de suivis que l'on pourra évaluer l'impact des actions** et vérifier si les objectifs de départ sont atteints. Les suivis réalisés durant les 5 ans du programme seront les suivants :

- Suivi de la concentration des nitrates dans l'eau
- Suivi de la qualité physico-chimique des eaux
- Suivi du colmatage des cours d'eau

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements !